



# DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

VENDREDI 21 OCTOBRE 2022

[SIEGE27.FR](http://SIEGE27.FR)

# SOMMAIRE

- 1 La poursuite d'un programme d'investissement ambitieux pour l'amélioration des réseaux dans un contexte de crise
- 2 Une politique d'investissement de plus en plus tournée vers la transition énergétique
- 3 Un projet de Budget primitif plus contraint mais ambitieux



# UN CONTEXTE PRÉOCCUPANT MARQUÉ PAR DE NOMBREUX INDICATEURS D'INCERTITUDE

## Un climat de crises multiples qui influence la déclinaison des politiques publiques du SIEGE 27

- **La crise sanitaire** a provoqué d'importants bouleversements qui ont influencé et influencent encore la chaîne logistique : postes de transformation, semi-conducteurs, réseaux télécom, etc ... ;
- **La crise énergétique**, amplifiée par le conflit ukrainien, modifie substantiellement la gestion patrimoniale des réseaux gaz et électriques. Le déport des énergies fossiles vers l'énergie électrique et le développement des EnR supposent de mieux planifier les politiques de renforcement et de raccordement des réseaux (gaz et électricité) ;
- **La crise climatique** invite à la sobriété. L'éclairage public, l'efficacité énergétique des bâtiments et la mobilité constituent dorénavant des priorités.

## Des incertitudes qui pèseront sur l'exécution des politiques publiques du SIEGE 27

- **L'évolution du coût de matières premières et de l'inflation** influence le coût des travaux : entre 10% et 30% selon les secteurs et la typologie de travaux ;
- **L'augmentation du prix de l'énergie** devrait avoir un impact pour toutes les collectivités et rejaillir négativement sur la programmation 2023 ;
- **La Loi d'accélération des EnR et le fonds Vert** ouvrent de nouvelles perspectives.

C'est dans ce contexte préoccupant mais porteur de projets que sont ainsi présentées les orientations budgétaires du SIEGE 27 pour les exercices 2023 et suivants, les politiques publiques mises en œuvre démontrant leur plein ancrage dans les problématiques actuelles.



1

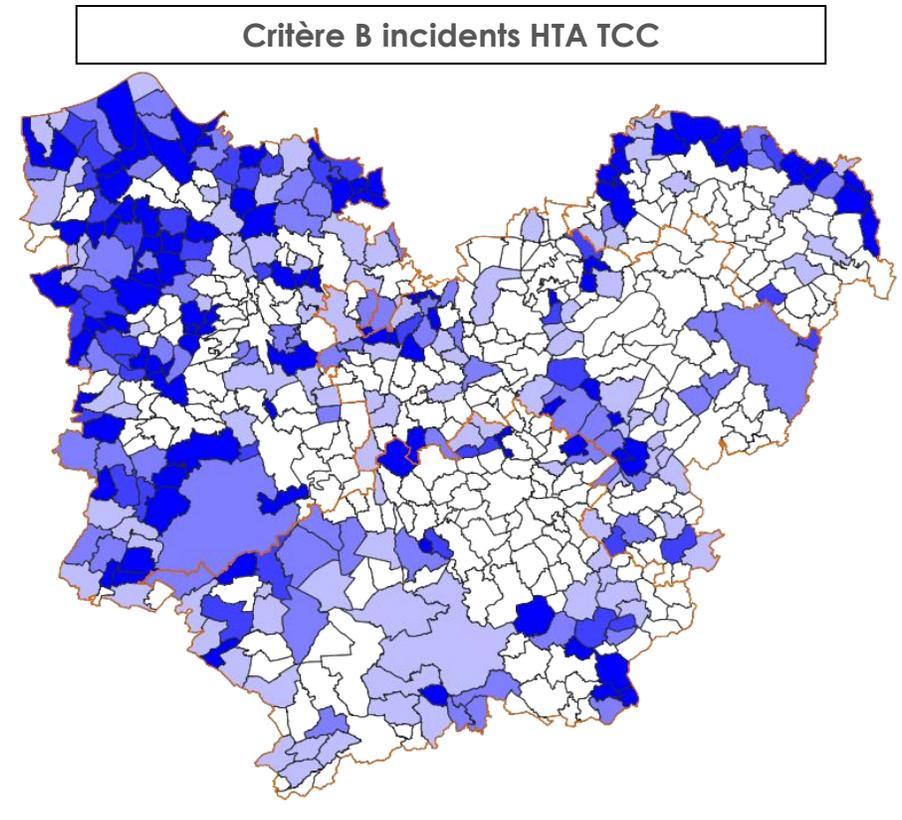
**LA POURSUITE D'UN PROGRAMME  
D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX  
POUR L'AMÉLIORATION DES RÉSEAUX  
DANS UN CONTEXTE DE CRISE**



# 1 La poursuite d'un programme d'investissement ambitieux pour l'amélioration des réseaux

## A. Des investissements toujours orientés vers l'amélioration des réseaux et la sobriété

**La continuité de fourniture** a connu une dégradation notable avec un temps de coupure moyen par habitant de 122,5 minutes (contre 96,04 en 2020) : impact de 40mn de la tempête Aurore d'octobre 2021. Hors cet évènement majeur, le critère B serait de 82,5 mn, soit + 20mn par rapport à la moyenne nationale.

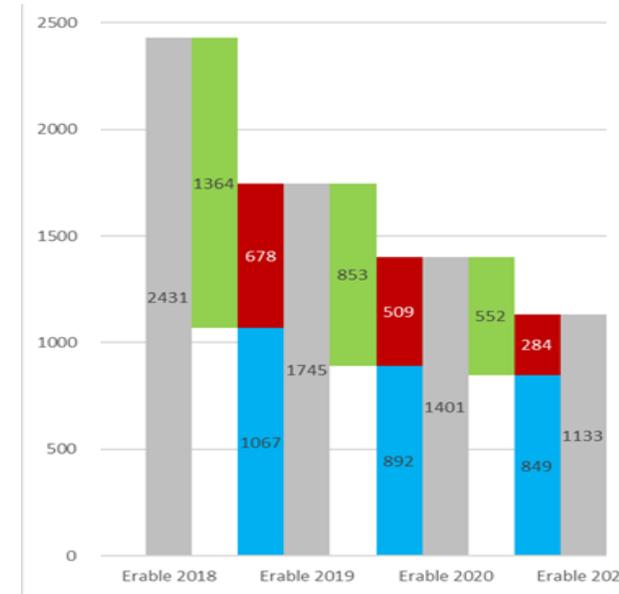
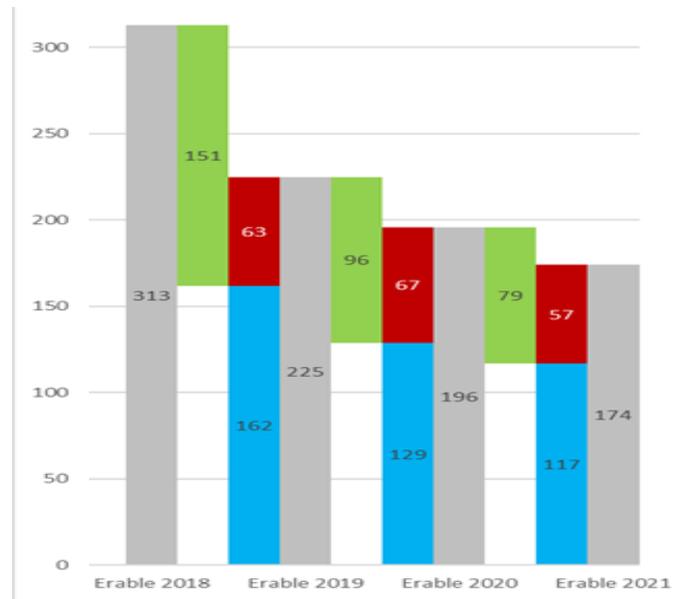


# 1 La poursuite d'un programme d'investissement ambitieux pour l'amélioration des réseaux

## La tenue de la tension

La **qualité de tension** s'est progressivement améliorée depuis 2019. La baisse des CMA et DMA est continue, passant de 1745 à 1133 CMA et de 225 à 174 DMA. Ce résultat témoigne du dynamisme et du bien-fondé des investissements réalisés par le SIEGE et Enedis sur la période.

### Le niveau de qualité dans l'Eure respecte les seuils fixés par le décret qualité (3%)



# 1 La poursuite d'un programme d'investissement ambitieux pour l'amélioration des réseaux

La nécessité de maintenir une qualité de distribution optimale, l'obligation de corriger les contraintes pesant encore sur le réseau, et l'impératif de réduire progressivement les réseaux fragiles face aux aléas climatiques supposent de maintenir un fort niveau d'investissement en 2023.

## PRIORITÉ 1

- Renforcement des réseaux en contrainte de tension ou d'intensité, avec une contribution communale fixée à 7%,
- Résorption des réseaux constitués de fils nus, avec une contribution des communes fixée à 7% du montant hors taxes des travaux.

## PRIORITÉ 2

- Renforcement des réseaux en limite de contrainte de tension ou d'intensité, avec une contribution des communes fixée à 20% du montant hors taxes des travaux,
- Opérations de travaux en coordination avec des travaux d'un autre maître d'ouvrage (Enedis, Département, EPCI...) avec une contribution communale à hauteur de 20% du montant HT des travaux.

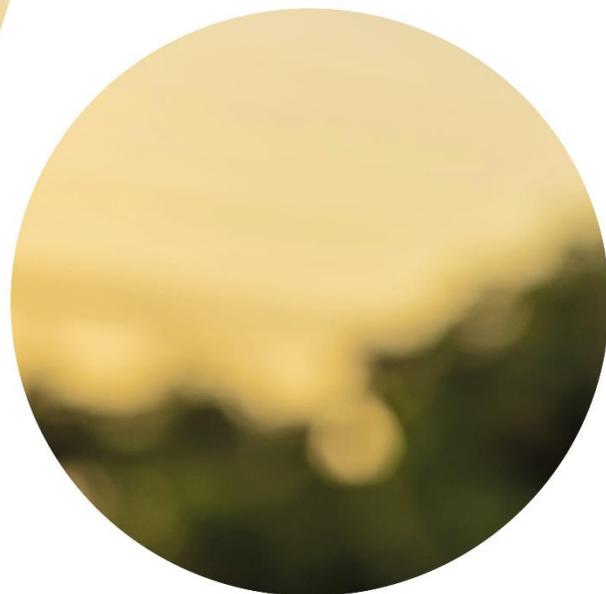
## PRIORITÉ 3

- Opérations de sécurité-Environnement financées à 30% par la commune.



**2**

**UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT  
DE PLUS EN PLUS TOURNÉE  
VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**



## 2 Une politique d'investissement de plus en plus tournée vers la transition énergétique

### Photovoltaïque sur bâtiments publics et ombrières de parking :

- Mis en service : **7 installations** ; en cours de travaux : **10 nouvelles installations** ;
- En étude : **23 projets potentiels** et **75 projets étudiés** sans débouchés concrets.

### Bois-énergie dans les bâtiments publics :

- **25 études** de faisabilité bois-énergie,
- **1 projet en travaux** (chaudière bois énergie à Surtauville),
- **3 projets annoncés pour 2023** (Longchamps, Thiberville, Notre Dame de l'Isle, ...),
- Ces installations peuvent bénéficier de subventions de l'ADEME grâce au contrat d'objectifs.

### Méthanisation :

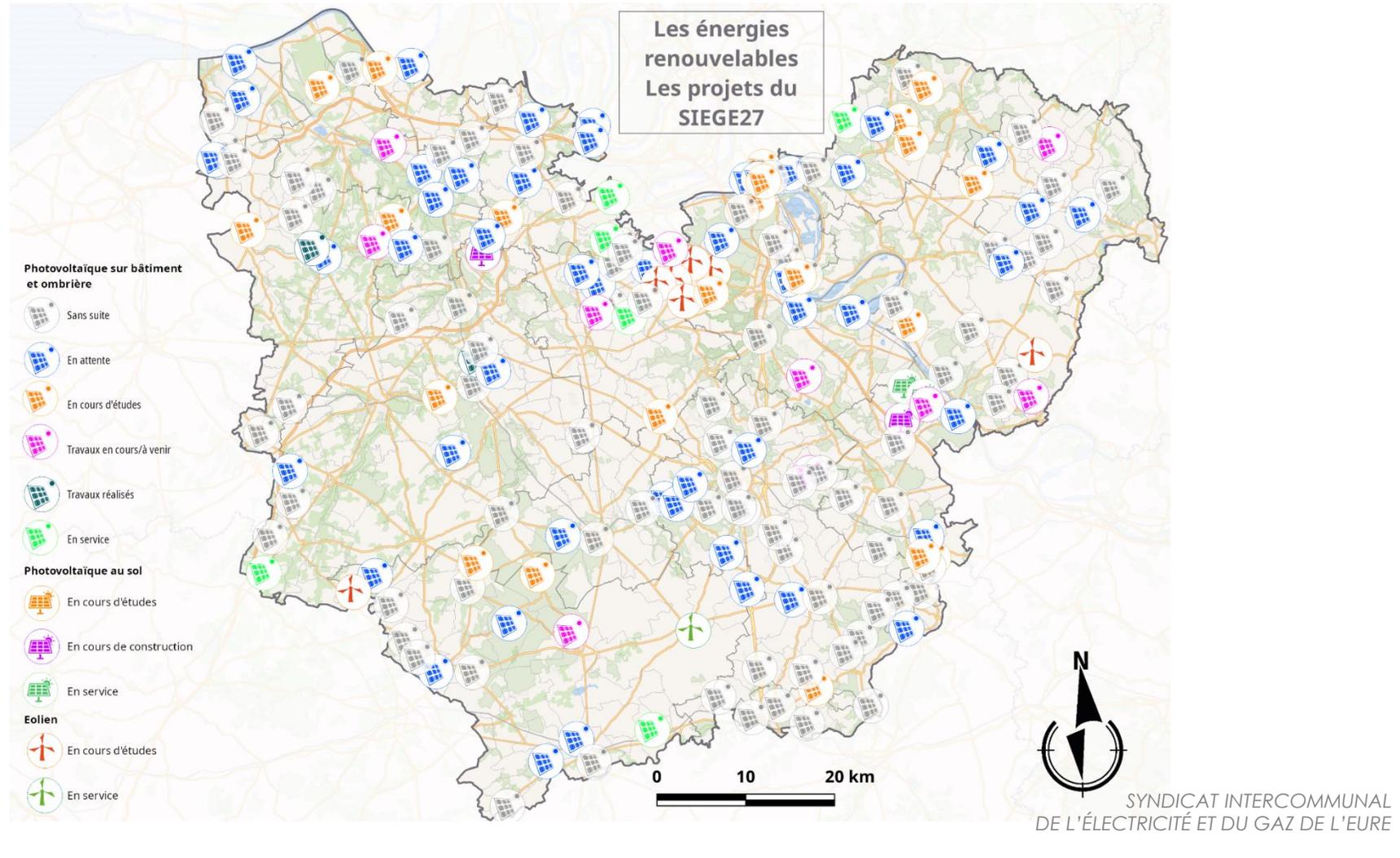
- **10 études détaillées** d'injection cofinancées par le SIEGE sur 15 réalisées et **8 plans de zonage bioGNV** approuvés et révisables en 2023.
- Le SIEGE est sollicité par 1 porteur de projet pour participer au capital/compte courant d'associés de la société de biogaz.

### Énergies renouvelables :

- **Une dizaine de projets en cours** de réflexion avec les territoires portant sur le PV au sol, l'éolien, la méthanisation.
- **2 parcs déjà en exploitation** : le parc photovoltaïque « Terres-Neuves 1 » à Chapelle-Longueville/Saint Etienne-sous-Bailleul et le parc éolien de Roman-Grandvilliers à Mesnils-sur-Iton.
- **Adapter les outils mis en œuvre à l'évolution législative** : la création d'une SEM dédiée aux EnR.

## 2 Une politique d'investissement de plus en plus tournée vers la transition énergétique

### A. Des projets et réalisations en faveur de la production d'énergies renouvelables



## B. La poursuite de l'action du SIEGE en faveur de la mobilité durable

**136 bornes** ou **272 points de charge (PdC)** gérés depuis 2017 par le SIEGE 27 sur un total de 333 PdC accélérés répertoriés. Le département compte aussi 330 PdC lents et 11 PdC rapides (> 50 KVA) gérés par l'initiative privée. Le nombre de véhicules électriques ou hybrides augmente : **660** VE/HRC en 2017 et **5664** en 2022.

### Accompagner les évolutions technologiques :

- Mise en service début 2023 de 6 bornes de recharge dites « rapides » qui viendront compléter 33 sites portés par l'initiative privée: Vieil-Evreux, Bourneville-Sainte-Croix, Sainte-Colombe-la-Commanderie, Courbépine, Mesnil-en-Ouche et Saint-Aubin-sur-Gaillon.

### Moderniser le parc existant en le complétant :

- Rétrofit des 136 bornes avec intégration d'un comptage certifié et de 2 prises T2 ;
- Déploiement de nouvelles bornes de recharge pour bénéficier des aides du programme AD'VENIR et répondre aux besoins et souhaits exprimés.

### Schéma Directeur des IRVE :

- Transfert de la compétence largement atteint ;
- Organisation des investissements entre l'initiative privée (ses obligations) et l'initiative publique (le droit à la prise).

### La mobilité Hydrogène :

- Relance en 2023 du marché d'exploitation des 3 stations d'hydrogène
- Car Nomad H2 sur la ligne Rouen-Evreux par TRANSDEV

## 2 Une politique d'investissement de plus en plus tournée vers la transition énergétique

### B. L'intensification des actions en faveur de la mobilité durable

#### BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ELECTRIQUES :

Le temps de charge annuel et le nombre de véhicules électriques achetés



IRVE : tps de rech./an

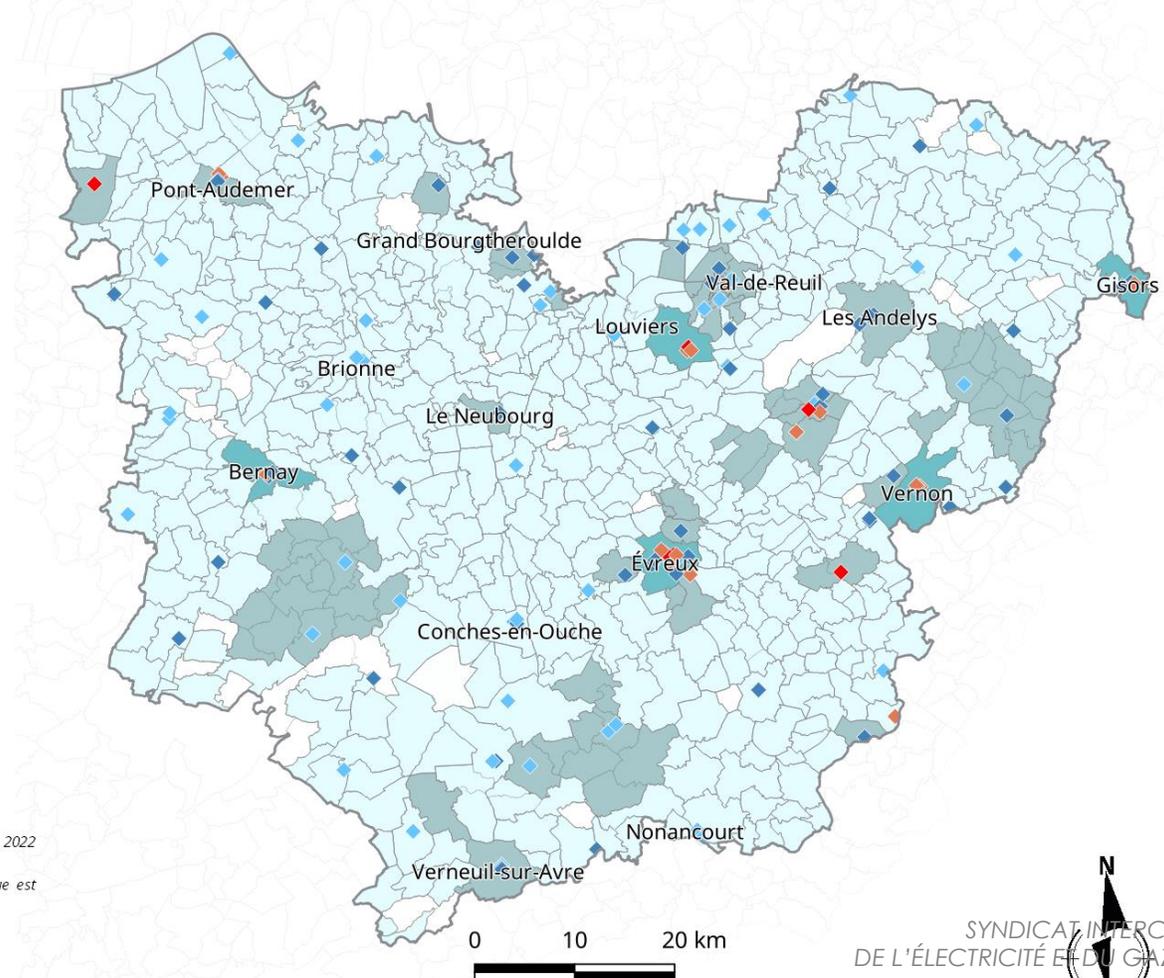
- ◆ moins de 200h
- ◆ entre 200h et 700h
- ◆ entre 700h et 1 000h
- ◆ plus de 1 000h

Nb Véhicules achetés

- aucun achat
- moins de 25
- de 25 à 75
- de 75 à 150
- de 150 à 210

\* le temps de recharge concerne l'année 2022 (jusqu'au 31 août)

\* l'année de calcul pour les véhicules électriques est l'année 2021



Sources : SIEGE 27 - SIEGEO®, ENEDIS, OpenStreetMap

Carte diffusée le 20 octobre 2022

### C. Le soutien aux communes en faveur de la sobriété énergétique

- Renforcement sobriété énergétique pour limiter la trop forte augmentation de la consommation énergétique, notamment au niveau de l'éclairage public ;
- Conseil auprès des collectivités adhérentes pour maîtriser leurs consommations et pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- Mise en place d'un service mutualisé d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics ;
- Un accompagnement à la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) par voie de mutualisation ;
- Le SIEGE propose la délivrance de fonds de concours pour la réalisation d'audits énergétiques et/ou des travaux de rénovation dans les bâtiments communaux.



3

**UN PROJET DE BUDGET  
PRIMITIF PLUS CONTRAINT  
MAIS AMBITIEUX**



# 3 Un projet de budget primitif plus contraint mais ambitieux

## A. Des recettes prévisionnelles en hausse

	BP 2022	Projet BP 2023	Variation (en %)
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			
TCCFE	11 000 000	12 000 000	+9%
REDEVANCE R2	2 700 000	3 000 000	+11%
Redevance GAZ ELEC R1	1 950 000	1 950 000	0%
Participation travaux réseaux-maintenance	3 500 000	4 100 000	+17%
Participation Fourniture énergie – EP	1 800 000	2 200 000	+22%
Participations/Fonds de concours Communes - Bois	474 000	450 000	-5%
	BP 2022	Projet BP 2023	Variation (en %)
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
FACE-Art.8-PCT	5 680 000	6 500 000	+14%
PARTICIPATIONS COMMUNES	5 000 000	5 100 000	+2%
Emprunt	6 500 000	8 000 000	+23%
Virement de la section de Fonctionnement	7 801 300	8 842 300	+13%
FCTVA	4 400 000	5 500 000	+25%
Subventions UE / Région	500 000	0	-100%

# 3 Un projet de budget primitif plus contraint mais ambitieux

## B. Une augmentation mesurée des dépenses de fonctionnement

Section de fonctionnement – dépenses BP 2023 par rapport au BP 2022	BP 2022	PROJET BP 2023	Variation (en %)
Charges à caractère général (y compris maintenance EP et travaux FT)	7 685 500	8 917 500	+16%
Charges de personnel	2 502 000	2 697 500	+8%
Autres charges de gestion courante	222 200	225 700	+2%
Divers charges (reversement de la TCCFE aux villes A et B)	2 700 000	2 700 000	0%
Virement à la section d'investissement	7 801 300	8 842 300	+13%

# 3 Un projet de budget primitif plus contraint mais ambitieux

## C. La traduction des politiques du SIEGE par la diversification des dépenses d'investissement

TRAVAUX	BP 2022	PROJET BP 2023	Variation (en %)
Renforcement DP Electricité	16 000 000	17 000 000	+6%
Eclairage Public – communes rurales	5 000 000	6 000 000	+20%
Extension DP Electricité	2 500 000	2 500 000	0%
Electricité /Eclairage public - villes B	3 100 000	3 100 000	0%
Electricité villes A	1 000 000	1 400 000	+40%
Travaux en coordination 4581	450 000	400 000	-13%
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>28 050 000</b>	<b>30 400 000</b>	<b>+8%</b>
Enfouissement coordonné FT en fonctionnement	4 000 000	4 500 000	+13%
AUTRES INVESTISSEMENTS	BP 2022	PROJET BP 2023	Variation (en %)
Stations Hydrogène – IRVE	460 000	200 000	-57%
Participations aux extension réseau Gaz	150 000	250 000	+67%
Participations aux projets éoliens/PV	1 232 000	1 730 000	+40%
Logiciels et patrimoine	300 000	257 000	-14%
Investissements logistiques (véhicules, locaux et mobilier)	135 000	135 000	0%
Subvention aux Communes – transition énergétique	156 000	120 000	-23%
Capitalisation SEM – Transition Énergétique	-	1 500 000	+100%
<b>TOTAL AUTRES INVESTISSEMENTS</b>	<b>2 433 000</b>	<b>4 192 000</b>	<b>+72%</b>

# OUVERTURE DU DÉBAT



# AGENDA

**Samedi 26 novembre 2022 à 9h30**

Comité Syndical au Cadran à Evreux





**À BIENTÔT**

12 Rue Concorde, 27930 Guichainville  
tel. 02 32 39 82 00 | [siege27-direction@siege27.fr](mailto:siege27-direction@siege27.fr)

**SIEGE27.FR**